



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 54986

Texte de la question

M. Jean Glavany interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur les conditions dans lesquelles les directeurs d'hôpitaux sont associés aux travaux de construction des nouveaux hôpitaux. Il lui demande, en particulier, s'il est exact que les directeurs d'hôpitaux bénéficient d'une prime au bâti. Si tel était le cas, il lui demande si une telle disposition, en encourageant la dépense d'investissements, ne serait pas contraire à une gestion rigoureuse des fonds publics.

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54986

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 6994

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)